



**AVIS DE COURSE**  
**Sélective Championnat France Espoir**  
**Laser 4.7 / Laser Radial / Laser Standard**  
**12-13 juin 2021**

**Préambule :**

**En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis.**

**Organisateur :** COYC Hyères

**Lieu :** rade Hyères, Base Nautique Municipale Hyères

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B,
- 1.2. les règlements fédéraux et notamment le règlement sportif PACA 2021.
- 1.3. Les règles de classes 2021

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1. La régata est ouverte aux séries Laser 4.7, Laser Radial (ILCA 6), Laser Standard (ILCA 7) dont les coureurs sont licenciés dans la Ligue SUD et dont les catégories d'âge sont concernés par les sélections au Championnat de France Espoir.
- 3.2. La régata est strictement fermée à 50 bateaux.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile Compétition valide et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Les inscriptions se font strictement en ligne sur le site :

<https://www.coych.org/regate/regate-de-ligue-laser/>

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 20€ par bateaux.

#### 5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription : les inscriptions se feront strictement en ligne sur le site du COYCH en cliquant sur le lien suivant :

5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 12 juin 2021	14h30	toutes
Dimanche 13 juin 2021	11h00	

Dimanche 13 juin 2021:

Remise des prix strictement réservée aux 3 premiers de chaque catégorie, le plus tôt possible après la fin de la dernière course

#### 6. PRISE EN COMPTE DU RISQUE COVID 19 :

En s'inscrivant à cette épreuve tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,

- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régata.

Un compétiteur présentant des symptômes d'infection au COVID 19 devra immédiatement prévenir l'organisateur et se retirer de la compétition. Le manquement à cette disposition pourra entraîner sa disqualification.

#### 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

#### 8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont définis en annexe dans les IC.

## **9. CLASSEMENT**

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2.

9.2. Le système de classement utilisé est le Système de Points a Minima de l'Annexe A,

## **10. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : 3 premiers de chaque catégorie

## **12. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **13. ASSURANCE**

Les concurrents devront avoir une licence FFVOILE compétition 2021 active .

## **14. PLAN ET ACCES: voir annexe**

**Attention en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19, l'accès à la Base Nautique Municipale sera strictement réservé aux concurrents et aux coachs. Les accompagnants et famille ne pourront accéder à cet espace.**